

République Française

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

COMMUNE DE MIRABEAU

**Extrait du Procès Verbal
des Délibérations du Conseil Municipal
du mercredi 08 avril 2026**

Le huit avril deux mille vingt-six à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MIRABEAU était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Hugo DECROIX, Maire.

Etaient présents: Hugo DECROIX, Noël BARATHON, Karine DEBRAY, Christian FLAMARION, Albert PATISSON, Albert NALIN, Serge ISNARD, Nicole CHAMPSAUR, Marie-Françoise DOMENGE, Béatrice GIRAUD, Jérôme MARTINEZ, Magali JEANNET, Jérémy CHIAPELLO

Absents: Cécile DUBAR, Julie MAZAN

Absents excusés:

Représentés :

D_018_2026

Objet : Désignation des membres du CCAS (Centre communal d'action sociale)

Le Maire,

Rappelle à l'assemblée qu'il convient de désigner les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et ce pour la durée du mandat, le maire étant président de droit.

La délibération du conseil municipal en date du 08/04/2026 a décidé de fixer à 5, le nombre de membres élus par le conseil municipal au conseil d'administration du CCAS.

Oùï cet exposé et Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

Désigne :

- M. FLAMARION Christian
- Mme CHAMPSAUR Nicole
- Mme DEBRAY Karine
- Mme DUBAR Cécile
- Mme JEANNET Magali

par vote:

pour:13

contre:0

Abstention:0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus
Pour extrait conforme

Le Maire,
Hugo DECROIX

